

Mensuration officielle 1

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Géomatique et gestion du territoire (GGT)
Mode de formation	Temps partiel/En emploi

Informations générales

Nom	: Mensuration officielle 1
Identifiant	: MensOff1
Années académiques	: 2022-2023, 2023-2024
Responsable	: Yves Deillon
Charge de travail	: 90 heures d'études
Périodes encadrées	: 48 (= 36 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours									48			

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant-e doit connaître et savoir utiliser les notions suivantes :

- mathématique, méthodes d'estimation;
- topométrie, instrumentation, photogrammétrie;
- systèmes d'information géographique;
- droit foncier.

Objectifs

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de :

- Comprendre les différents rôles du foncier et les multifonctionnalités des opérations foncières
- Comprendre et décrire les bases et l'organisation de la mensuration officielle, garante du droit de la propriété foncière et au centre des systèmes d'information géographiques.
- Connaître l'histoire de la mensuration officielle, comprendre et expliquer les documents légaux de base de la mensuration officielle suisse.
- Comprendre et expliquer le fonctionnement de la la mensuration officielle, les boucles rétroactives de contrôle et les principes de son financement.
- Connaître une partie des opérations techniques liées à l'acquisition, au traitement et à la diffusion des données de la mensuration officielle.
- Connaître et expliquer le catalogue des objets, les critères de qualité des données et le degré de spécification des objets de la mensuration officielle.

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 48 périodes

- Organisation générale, présentation et programme des cours 1
- Rôle du foncier et les multifonctionnalités des opérations foncières 3
- L'histoire, l'évolution et les dates importantes, les types de mensuration, les différents cadastres. 4
- La mensuration nationale, les bases géodésiques de la mensuration officielle, la formation, les professionnels. 4
- Contexte politique, administratif et financier, structure, stratégie et organisation de la mensuration officielle. 6
- Le financement de la mensuration officielle aujourd'hui, swisstopo, le site cadastre.ch, la revue cadastre. 6
- Le droit Suisse de la mensuration, les législations fédérales et les législations cantonales, le site GéoLEX.ch. 9
- L'acquisition des données, le catalogue des objets, les critères de qualité des données. 6
- L'abornement des limites, le degré de spécification des objets de la mensuration officielle 9

Bibliographie

- Notes de cours sur la maîtrise foncière et la mensuration officielle : <https://heig-vd.ch/docs/default-source/doc-departement-ecg/coursmof-heigvd-yd-v1-0>
- < <https://www.cadastre.ch/fr/manual-av/publication.html> >

Contrôle de connaissances

Cours : l'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 3 tests d'une durée totale d'au moins 3 périodes.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1